

tout de celui qui est propre au commerce ;---aussi en peu de temps gagna-t-il des sommes immenses.

“Ces deux personnes (Varin et Martel) mirent en combustion tout le commerce de Montréal ; ils s'emparèrent de tout, équipèrent des canots, et ne laissèrent que ce que le général et l'intendant s'étaient réservé, et où néanmoins ils avaient quelques parts, par les égards et les ménagements qu'ils devaient avoir pour le Commissaire

“Pour achever de ruiner le commerce, on établit, comme à Québec, une maison qu'on nomma aussi “la Friponne”, et dont on donna la direction à un nommé Pénissault, qui a tant fait parler de lui sous le nom de munitonnaire Cadet.”

En somme, Jean-Victor Varin de la Marre doit être placé dans la catégorie des tristes personnages qui hâtèrent la chute de la Nouvelle-France.

P. G. R.

Oraison funèbre de Mgr de Pontbriand

A propos de l'oraison funèbre de Mgr de Pontbriand qui a été publiée dans le *Bulletin des Recherches Historiques*, vol. XI, pp. 5 et 33, le sieur de C., dans ses *Mémoires sur les affaires du Canada, depuis 1749 jusqu'à 1760*, écrit :

“Henry-Marie Dubreuil de Pontbriand, évêque de Québec, était mort le 9 (le 8) de juin ; il était Breton, et d'une famille distinguée ; poète savant, prêchait et chantait très mal. Sa physionomie n'était pas heureuse ; il était entêté et peu sympathisant—ayant des brusqueries messées à sa dignité ; il mourut à Montréal, chez les prêtres de St-Sulpice, qu'il n'aimait pas intérieurement, et chez lesquels il avait été formé. On fit le vingt-cinq sa pompe funèbre, autant bien que les circonstances le permirent, et à la Sulpicienne. c'est-à-dire, avec beaucoup de cérémonie et d'ostentation : le P. Jolivet prononça son oraison funèbre, et le compara à Samuel que le peuple pleurait ; la différence était néanmoins bien grande, et le parallèle n'était pas supportable ; il y parla de la liberté du clergé, et avec trop de hardiesse, et fronda le Gouvernement ; il sortit ainsi de son sujet et parut n'être monté en chaire que pour défier les prêtres, plaider leurs prérogatives, insulter au public et faire voir qu'il était rhétoricien ; son oraison, au reste, fut peu éloquent et grossièrement prononcée.”

Il faut accepter les dires du sieur C. avec beaucoup de précautions. Tout le long de ses malins *Mémoires* il ne perd pas une occasion de donner un coup de dent aux prêtres ou aux religieux. Aucun ne trouve grâce devant lui.

P.-G. R.